

**LIGUE RÉGIONALE  
ASSOCIATION DE NATATION  
QUÉBEC CHAUDIÈRE-APPALACHES**

**COMPÉTITION RÉGIONALE  
DÉVELOPPEMENT # 4**

26 mars 2023



**Organisée par :**  
Natation Sainte-Foy Haute Saint-Charles





**COMPÉTITION RÉGIONALE  
DÉVELOPPEMENT # 4**



Natation Sainte-Foy Haute-Saint-Charles vous convie à la Compétition régionale développement 4 de L'Association de natation Québec - Chaudière - Appalaches, *ANQCA*

**LIEU DE LA RENCONTRE**

Piscine Sylvie Bernier  
3020, Boulevard Hochelaga  
Québec G1V 3Y4

**DIRECTEUR DE RENCONTRE ET RESPONSABLE DES INSCRIPTIONS**

Paul Bourassa  
officiels@natation-nsh.com  
581-309-9755

**RESPONSABLE DES OFFICIELS**

Marie-France Godin  
godinmf@gmail.com

**HORAIRE DE LA RENCONTRE**

Dimanche 26 mars 2023

- ❖ *Heure d'échauffement* : **8h00**
- ❖ *Réunion des entraîneurs* : **8h50**
- ❖ *Début de la compétition* : **9h00**



## COMPÉTITION RÉGIONALE DÉVELOPPEMENT # 4



### INSTALLATION

Bassin de 8 couloirs, 25 mètres avec câbles anti-vagues, système de chronométrage utilisé : ARES 21 avec plaques de touche et tableau d'affichage 8 positions, vestiaires, casse-croûte et gradins pouvant accueillir 350 spectateurs.

### RÈGLEMENTS

- Les règlements de Natation Canada et ceux de la FNQ seront en vigueur, incluant le Règlement de sécurité de la natation en bassin;
- Les départs se feront à partir des plots de départ selon FINA FR 2.3 et SW 4.1.ET / OU les départs se feront du bord de la piscine ou du pont selon les règlements canadiens sur les installations CFR 2.3.1 et CSW 4.1.1;
- Pour les paranageurs, les départs seront réalisés en conformément au règlement WPS 11.1 et au paragraphe 1.2.3.1 de l'annexe 2 de WPS;
- Durant la compétition, les procédures de sécurité pour l'échauffement en compétition de Natation Canada seront en vigueur, un athlète fautif pourrait être pénalisé et ne pas participer à sa première épreuve.

### ADMISSIBILITÉ DES NAGEURS

- Les nageurs doivent être inscrits comme membres compétitifs ou non-compétitifs\* à la Fédération de natation du Québec ou de sa propre fédération provinciale/nationale;
- **Restriction**, les nageurs de 11 ans et plus qui ont atteint trois (3) des temps de la coupe des régions ne peuvent pas participer à ce format de compétitions. Pour les nageurs 13-14 ans et 15 ans et plus, nous vous recommandons d'inscrire que les nageurs qui en sont à leurs premières expériences.
- Si l'ANQCA trouve que le bon jugement des entraîneurs n'est pas respecté, elle peut ajouter des restrictions pour les compétitions suivantes.

*\*Les nageurs inscrits non-compétitifs doivent en être à leur première compétition de la saison en cours afin de pouvoir y prendre part.*

### ÉPREUVES

- Un nageur peut s'inscrire à un maximum de 3 épreuves individuelles.
- Les épreuves de 100 m et 200 m sont réservés aux 10 ans et plus et qui sont près de leur standard Coupe des régions.



## COMPÉTITION RÉGIONALE DÉVELOPPEMENT # 4



### **ADMISSIBILITÉ DES ENTRAÎNEUR(E)S**

- Chaque entraîneur participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale;
- Afin de pouvoir entraîner et participer à des compétitions sanctionnées, l'entraîneur(e) d'un club québécois doit avoir minimalement obtenu le statut « certifié » d'une formation suivante :
  - Natation 101 – Entraîneur(e) des fondements de la natation
  - Natation 201 – Entraîneur(e) groupe d'âge
  - Natation 301 – Entraîneur(e) senior au début de sa prise de fonction.
- Mesure d'exception pour les nouveaux entraîneurs: se référer au règlement de sécurité de la natation en bassin.
- Chaque club devra obligatoirement avoir un entraîneur exclusivement dédié à sa fonction d'entraîneur durant une compétition. Un entraîneur ne pourra donc pas compétitionner si celui-ci est le seul entraîneur présent de son club.

### **ADMISSIBILITÉ DES CLUBS**

- Chaque club participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale.

### **CATÉGORIES D'ÂGE**

Le groupe d'âge est déterminé par l'âge du nageur à la première journée de compétition.

- 8 ans et moins / 9-10 ans / 11-12 ans / 13-14 ans / 15 ans et plus
- 10 ans et plus (100m, et 200m)

### **DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION**

Toutes les épreuves se nageront selon les formules mixtes, finales par le temps. Les nageurs seront répartis sous la formule simple, du plus lent au plus rapide. Pour les épreuves de 25 m, les départs se feront dans l'eau côté opposé aux plots de départ.

	<b>COMPÉTITION RÉGIONALE DÉVELOPPEMENT # 4</b>	
---	--	---

## INSCRIPTIONS

- Tous les athlètes participant à une compétition doivent être conformément inscrits dans une catégorie admissible au réseau de compétition (ex: un nageur ayant le statut « confirmer compte » n'est pas un nageur inscrit conformément) dans la base de données de Natation Canada\*.
  - Le fichier des épreuves est disponible sur le site <https://www.swimming.ca/fr/evenements-resultats/>
  - Toutes les inscriptions devront OBLIGATOIREMENT être déposées sur ce même site dans la colonne « Déposer entrées » avant la date limite d'inscription.
  - Il est de la responsabilité du club de vérifier la validité des données avant de déposer les inscriptions en ligne.
  - Aucune réservation : premiers arrivés, premiers servis, les fichiers d'inscription doivent être soumis au plus tard le **vendredi 17 mars**.
  - Les frais sont de 30,00\$ par nageur pour un maximum de 3 épreuves individuelles par nageur, non remboursables, dont 5,75\$ serviront à couvrir les frais fixes de la FNQ.
  - Le chèque devra être fait à l'ordre de l'ANQCA et remis au secrétariat au début de la compétition.
  - Aucune inscription tardive ne sera acceptée.
- \*Pénalité pour défaut d'inscription
- Pour un nageur non inscrit conformément dans une catégorie admissible dans le site national d'inscription et ayant participé à une compétition
    - Le club d'appartenance du nageur aura l'obligation de l'inscrire dans la catégorie appropriée dans les 5 jours suivants et une pénalité de 50 \$ par nageur fautif sera envoyée au club
    - Le comité organisateur ayant accepté dans son événement un nageur non-inscrit recevra une pénalité de 100\$ par nageur fautif.
  - Pour un nageur ayant participé à une compétition en étant inscrit dans une catégorie inappropriée :
    - La FNQ procédera à son changement de statut au moment où elle reçoit le rapport de validation de Natation Canada. Le nageur sera inscrit comme nageur compétitif.
    - Des frais administratifs de 20 \$ seront facturés par la FNQ pour le changement de catégorie.



## COMPÉTITION RÉGIONALE DÉVELOPPEMENT # 4



### DISQUALIFICATIONS

Il n'y aura pas de disqualification. Il y aura seulement des « OUPS » remis lors de fautes relatives aux styles ou aux virages.

### FORFAITS

Les forfaits devront être remis par écrit au commis de course ou au secrétariat, au plus tard 30 minutes avant le début de la session.

### OFFICIELS

L'ANQCA compte sur la participation de tous les clubs pour fournir des officiels en nombre suffisant, soit un officiel par tranche de 5 nageurs, pour le bon déroulement de cette rencontre.

### RÉSULTATS

Les résultats seront publiés sur le site de Natation Canada, sur SplashMe.

No d'épreuve	ÉPREUVES
1	100 libre***
2	25 brasse
3	50 dos
4	100 QNI
5	25 libre
6	50 papillon
7	50 libre
8	50 brasse
9	25 dos
10	400 libre ***
11	Relais 4 x 50 libre filles / 4 x 50 libre garçons

**\*\*\* Réservés aux 10 ans et plus**